

Compte-rendu du ‘**Voyage d’étude à la Préfecture maritime de Cherbourg**’ effectué par le Trinôme académique de Créteil les 8 et 9 novembre 2010.

Les lundi 8 et mardi 9 novembre 2010, le Trinôme académique de Créteil a convié une trentaine de professeurs, documentalistes, personnels de direction et d’administration scolaire – tous relais Défense de leur établissement, à un voyage d’étude à destination de Cherbourg, voyage dont le thème était l’**Action de l’État en Mer (AEM)**.

L’Action de l’État en Mer désigne un ensemble de missions impliquant la souveraineté de la France dans les affaires maritimes. Interministérielle dans son principe, et faisant collaborer dans la pratique une grande diversité d’administrations, l’AEM, par son caractère transversal, revêt de nos jours une importance et une complexité sans cesse croissantes, à l’image du poids économique et stratégique qu’occupent les mers et les océans dans notre monde moderne. Les problèmes posés en matière de sécurité, de réglementation, et de protection de nos intérêts vitaux, justifient la montée en puissance de l’engagement du Ministère de la Défense (Marine nationale en particulier) dans l’AEM et illustre le caractère global de la Défense d’aujourd’hui, et ce même si l’AEM ne se confond pas avec les missions spécifiquement militaires de la Marine nationale.

Accueillis au Cercle naval de Cherbourg dans des conditions d’hébergement particulièrement confortables, par le **Capitaine de frégate CAGNARD**, officier en charges des affaires générales auprès du COMAR (Commandement maritime) Cherbourg, les relais Défense ont, dès leur arrivée, visité le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS) de Jobourg.

Il existe sept CROSS qui se partagent par secteur la surveillance du littoral et de ses approches: Gris-Nez, Jobourg, Corsen, Etel, La Garde, zone Antilles/Guyane et la Réunion. Des sous-CROSS ont également été mis sur pied compte tenu de l’immensité de certains secteurs à surveiller. Situés en général en bord de mer – à l’exception de celui d’Etel, avec une vue dégagée particulièrement impressionnante concernant celui de Jobourg, les CROSS ont un rôle de centre de coordination de sauvetage en mer à l’échelle nationale mais aussi internationale. À cette fin, ils assurent essentiellement une veille “auditive” permanente, prêts à déclencher une alerte “*search and rescue*” sur l’ensemble de leur secteur au moindre appel de détresse. Les procédures sont éprouvées avec un déploiement en quelques minutes de moyens publics mais, s’il le faut aussi, d’acteurs privés ou bénévoles comme la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM).

Au cœur de l’AEM, les CROSS ont ainsi pour mission de déployer et coordonner les recherches et sauvetage en mer, surveiller la circulation maritime, contrôler les pêches, surveiller les pollutions et diffuser des renseignements de sécurité maritime.

Les zones de surveillance des CROSS de Jobourg (et de Gris-Nez) correspondent à l’une des zones maritimes les plus dangereuses au monde comme l’explique avec force d’exemples l’**Ingénieur général des Douanes BURVIN**. Partant d’une présentation générale de ce qu’est une Préfecture maritime – ses origines, son organisation, ses missions, il montre rapidement aux relais Défense toute la complexité d’une région qui s’étend de la baie du Mont Saint-Michel à la frontière belge. C’est dans cet espace, communément appelé le “*Channel*”, à la fois mer européenne et détroit international, que l’on observe un enchevêtrement de zones et de juridictions qui ne cessent d’interroger le sens juridique le plus aigu des spécialistes.

Or le “*Channel*” correspond également à une rare concentration de risques majeurs : 20 à 25% du trafic maritime planétaire y transitent, soit 600 navires par jour transportant souvent des produits dangereux constitués d’hydrocarbures à 60%. De plus, ces flux s’opèrent au-dessus de réseaux très denses de câbles sous-marins (fibres optiques et réseaux électriques). Les terres ne présentent pas moins de risques avec une concentration de centrales nucléaires de part et d’autre du Channel (cinq côté français), une usine de retraitement de déchets radioactifs à La Hague et quatre ports importants pour l’économie: Le Havre, Boulogne, Dunkerque et Rouen.

D’autres dangers sont présents : les mines et munitions abandonnées durant les deux guerres mondiales ; toujours menaçantes, elles mobilisent en permanence les unités de plongeurs-démineurs

de la Marine à qui il faudra sans doute encore au moins cinquante années de campagne de déminage pour que l'on soit définitivement débarrassé de ce fléau.

Le “*Channel*” présente aussi des caractéristiques physiques particulièrement accidentogènes avec un marnage important, des vents et des courants qui peuvent être très violents. Ces paramètres conditionnent fortement toute navigation aéro-maritime et les risques peuvent évidemment concerner les “ignorants” de la mer et de ses dangers, mais aussi les professionnels de la pêche et du transport maritime. La fréquence des accidents entre navires, les pollutions diverses qui peuvent en résulter, les marées noires, les pertes de cargaisons toxiques, les chutes de conteneurs en mer témoignent des menaces qui pèsent en permanence sur les sociétés et les économies littorales ainsi que sur les écosystèmes. D’où la nécessité pour l’État de disposer d’instruments d’expertises, quant à la prévention des risques de nature chimique ou radiologique.

C’est le **Capitaine de frégate LEGOFF**, Pharmacien des Armées, qui a sensibilisé les relais Défense à cet aspect de l’AEM, en leur ouvrant les portes du Laboratoire d’Analyse, de Surveillance et d’Expertise de la Marine (LASEM) de Cherbourg. Les LASEM sont au nombre de trois, avec deux autres laboratoires implantés à Brest et Lorient. Assurant un soutien au profit des forces navales, ainsi qu’une surveillance et une protection de l’environnement, ils participent directement à l’AEM. Établissements scientifiques de haut niveau, ils opèrent des prélèvements aussi bien en milieu maritime que terrestre, dans les ports et dans une zone de dix kilomètres aux alentours des installations à risques (essentiellement les centrales nucléaires). Le dragage des ports permet ainsi des carottages sédimentaires riches en informations, car les boues jouent un rôle de concentrateur de pollutions. Le LASEM de Cherbourg, situé dans l’enceinte même de la base navale, étudie ces divers prélèvements à la demande de clients dont le principal est la Marine (90% des études). Il est organisé autour de deux unités: un pôle de chimie analytique et un pôle radiologique.

La visite du centre de stockage de déchets radioactifs de La Hague a complété la problématique des risques technologiques que l’AEM doit, de nos jours, gérer souvent dans un contexte politique et social sensible. **Madame GERMAIN**, responsable de la communication de l’Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs (ANDRA), a présenté au groupe cristolien le processus d’entreposage, de stockage et de surveillance (pour les trois prochains siècles!) de déchets radioactifs de faible et moyenne activité.

Jouxant l’usine AREVA de La Hague, le centre de stockage de l’ANDRA se présente comme un tumulus d’environ 15 hectares, sous lequel sont enterrés 525 000 m<sup>3</sup> de colis de déchets, enfermés dans des cases bétonnées. Ces dernières sont recouvertes d’une épaisseur multicouches particulièrement élaborée, dont l’objectif est d’imperméabiliser le sommet et les flancs de la colline artificielle tout en étant capable de résister au temps et à des agressions diverses. Premier centre de stockage français, ce site a été exploité de 1969 à 1994, et a permis un retour d’expérience fort utile pour la construction d’un deuxième centre de stockage situé en Meuse/Haute-Marne. Ce dernier a ainsi été construit selon des normes de stabilité et d’imperméabilité géologiques plus rigoureuses, les deux critères majeurs pour la réalisation d’un centre de stockage sûr.

Ce bref séjour, malgré sa densité, a également fourni l’occasion de visiter à quai le Bâtiment-Base de Plongeurs Démineurs (BBPD) Vulcain M 611 et le Patrouilleur de Service Public (PSP) Cormoran P 677, tous deux indispensables vecteurs opérationnels de l’Action de l’État en Mer.

Expression d’une démarche civique et morale de haute tenue, ces deux “Journées d’étude du Trinôme académique” ont témoigné d’un dynamisme incontestable de l’Éducation à l’Esprit de Défense dans l’Académie de Créteil. Ses relais Défense, aujourd’hui enrichis par cette immersion dans le milieu marin, éclairés par des spécialistes des Affaires maritimes aussi passionnés que passionnants et durablement sensibilisés à l’Action de l’État en Mer, ont exprimé lors du retour toute leur satisfaction aux organisateurs.

#### **Michel GAUVIN**

*Délégué de l’Association de Paris des Auditeurs  
de l’IHEDN auprès du Trinôme de Créteil.  
en collaboration avec*

#### **Nghia NGUYEN TRI XUONG**

*Professeur d’histoire géographie et relais Défense  
Lycée Galilée 77385 Combs-la-Ville*